

Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (ICN2),

Intervention de Monsieur Serge TOMASI, Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès de la FAO, du PAM et du FIDA

Rome, 21 novembre 2014

Monsieur le (Madame la) Président (e), Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, chers collègues,

Nous voilà de nouveau réunis à Rome, pour cette deuxième Conférence des Nations Unies sur la Nutrition, 22 ans après la première. Il nous faut dresser d'abord le bilan du travail accompli.

Sur ce point, je veux souligner les progrès réalisés : en effet, en l'espace d'un peu moins d'un quart de siècle, la part de la population souffrant de la faim dans la population mondiale a reculé de 24 à 12 %, ce qui est **une avancée considérable, surtout si on tient compte de la croissance démographique très rapide sur la période.**

Cette avancée est due d'abord à **la réussite des politiques conduites par de nombreux pays en développement** qui ont été largement exposées depuis deux jours, et il faut les en féliciter. Elle est aussi imputable à la mobilisation internationale permise par les grands sommets qui ont jalonné l'histoire récente et qui ont été rappelés hier par le Directeur général. La France est attachée au système des Nations Unies et je voudrais profiter de cette tribune **pour remercier les agences des Nations Unies, et leur personnel**, qu'ils travaillent à l'OMS, à la FAO, au PAM, au FIDA, à l'UNICEF ou dans les autres agences. Merci pour votre

engagement et votre dévouement à cette noble cause.

Mais bien sûr, ce n'est pas la fin de l'histoire. Dans le monde, plus de 800 millions d'êtres humains restent privés d'un droit fondamental, le droit à l'alimentation. **C'est une tâche sur la conscience humaine.** Et d'autres défis surgissent, comme la malnutrition et les problèmes de santé publique qui sont liés.

La France soutient pleinement la déclaration faite hier par la Ministre Lorenzin au nom de l'Union Européenne, et se félicite donc des engagements de la Déclaration politique de Rome et de son cadre d'action adoptés hier, notamment sur le rôle des femmes, de l'agriculture familiale et des approches multisectorielles .

Monsieur le Président (Madame la Présidente), que peut faire la France pour contribuer à cette mobilisation internationale ?

D'abord, au plan domestique, nous avons mis en place **deux outils majeurs** : un Plan National Nutrition Santé et un Programme National de l'Alimentation visant à consolider notre modèle alimentaire, basé sur des codes culturels associant convivialité et diversité alimentaire. **Il a fait ses preuves, la France est en effet un des pays avec le plus faible taux d'obésité de l'OCDE.**

Notre politique en matière de nutrition est tournée vers la réduction des inégalités, et une approche intégrée depuis la prévention individuelle et collective jusqu'à la prise en charge des pathologies liées à la nutrition. Elle s'appuie sur des stratégies d'information et d'éducation, et la promotion d'un environnement favorable à la mise en œuvre par tous de comportements satisfaisants pour la santé.

Ce plan met l'accent sur la **diversification** des régimes alimentaires, qui apportent, sans excès, l'ensemble des nutriments nécessaires à notre santé et notre bien-être, accompagnée d'une information adaptée pour guider les consommateurs dans leurs choix. **Les produits sous indication géographique**, porteurs d'une dimension à la fois culturelle, patrimoniale, historique et gustative, participent pleinement de cette alimentation de qualité.

Le gouvernement français vient d'adopter par ailleurs sa nouvelle politique de l'alimentation. Elle vise à assurer un accès à tous à une alimentation de qualité et repose sur **quatre axes : la justice sociale, l'éducation alimentaire de la jeunesse, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le renforcement de l'ancrage territorial des actions menées.**

Les actions phares de cette politique sont : (1) la fixation d'un objectif de 40 % de produits de proximité dans la restauration collective, incluant les produits sous signes officiels de qualité, pour garantir la diversité des produits, le respect de la saisonnalité et le développement économique et social des territoires ruraux (2) la réduction de moitié du gaspillage alimentaire en France d'ici 2025,

(3) l'éducation à l'alimentation équilibrée dans les écoles, (4) l'aide alimentaire pour les plus démunis, (5) le pacte qualité ingrédients qui vise à diminuer la quantité de sucre et de sel dans les aliments.

Au plan international ensuite : la lutte contre la sous-nutrition est une des priorités de la loi d'orientation de notre politique de développement et de solidarité internationale adoptée en juillet dernier. L'Agence Française de Développement a déjà intégré un

objectif sur la nutrition dans son cadre d'intervention sur la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Elle doit doubler ses engagements financiers pour la sécurité alimentaire et le développement rural en Afrique sub-saharienne. Par ailleurs, plus de 70% de notre assistance alimentaire est consacrée à la nutrition.

Enfin, La France soutient, depuis sa création, le mouvement SUN pour le renforcement de la nutrition, dont nous souhaitons saluer le rôle, comme catalyseur de la mobilisation politique et de la coordination au niveau des pays.

Mesdames et messieurs, **le combat n'est pas fini**. Cette conférence doit donner **un nouvel élan** pour lutter contre la malnutrition et éliminer la faim.

Quatre messages en conclusion :

- Le suivi de cette conférence est essentiel. Au niveau global il devrait être coordonné par la FAO et l'OMS, y compris par le Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale, plateforme exemplaire par son inclusivité et sa représentativité
- L'objectif d'élimination de la faim d'ici 2030 et de l'amélioration de la nutrition, tel que proposé dans le rapport du groupe de travail ouvert sur les Objectifs de développement durable, est **fondamental** et **doit être endossé** dans l'agenda post 2015 ;
- Il est **essentiel** pour atteindre cet objectif **de promouvoir une approche basée sur les droits** : droit à l'alimentation, droit à la santé, droit à l'éducation, droit des enfants, droit des femmes, y compris le droit à la santé sexuelle et reproductive ;
- 2015 sera une année charnière avec le sommet sur l'agenda post-2015 et la conférence de Paris Climat 2015
- . Dans un monde global, **les défis sont liés** : pour atteindre

nos objectifs en matière de développement agricole, d'alimentation et de nutrition, nous devons prendre soin du climat et de notre environnement. **A New York en septembre comme à Paris en décembre, soyez tous au rendez-vous.** Je vous remercie/.